

Master Géographie spécialité Aménagement, reconversion et durabilité

RNCP21327 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	121
Code(s) ROME	K1802, M1808, M1403, K2108, K1401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les diplômés seront amenés à participer aux politiques d'aménagement et de reconversion des territoires.

Ils seront appelés à mener ces politiques en créant et gérant de nombreux outils d'aménagement tels que : PLU, SCoT, ZAC, PDU, OPAH, OPAH-ANRU, PLH, SRADT, etc.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences ou capacités attendues et évaluées peuvent se décomposer en trois groupes :

- des compétences générales :

Capacité à travailler en autonomie ;

Capacité à travailler en groupe ;

Capacité à gérer son temps sur le temps long ;

Capacité à appréhender les projets complexes ;

Capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse ;

Capacité à s'exprimer à l'oral devant des publics variés (élus, professionnels, étudiants).

- des compétences propres à un géographe spécialiste du territoire :

Connaissances des territoires : regroupant les domaines multiples de la géographie privilégiant les dynamiques et processus urbains associés aux mobilités ainsi que la reconversion des espaces miniers, industriels et militaires.

Approches systémique, globale et multiscalaire des territoires

Maîtrise des outils d'analyse, de synthèse et de représentation graphique (Cartes, croquis, coupe, bloc-diagramme, SIG, CAO, DAO, etc.)

- des compétences propres au spécialiste de l'aménagement :

Connaissance de la genèse, des acteurs, de la réglementation, des outils de l'aménagement, de la reconversion durable des territoires.

Capacité à piloter et/ou réaliser tout ou partie des principaux outils réglementaires PLU, SCoT, ZAC, PDU, OPAH, OPAH-ANRU, PLH, etc.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Etat (DDT), Régions, Départements, Structures intercommunales (Communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomération, Pays, Syndicats Mixtes, communes), entreprises (bureaux d'études, promoteurs immobiliers), et associations.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé(e) d'études / Chargé(e) de mission ou responsable de projet de développement local / Chargé(e) de projet en aménagement du territoire / Chargé(e) de mission de développement économique / Chargé(e) de mission développement urbain / Urbaniste / Chargé(e) d'études Systèmes d'Information Géographique / SIGCartographe / Attaché territorial / Recherche et enseignement supérieur en géographie et aménagement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 913 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 216
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr

Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21327/>